

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif à la notification du projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « SAS Shipping Agencies Services Sàrl », filiale du Groupe MSC, du contrôle exclusif de la société « CENTRE IMEX SAS » et ses filiales

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 tel que modifié et complété pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernés :

- **L'acquéreur direct** : La société « SAS Shipping Agencies Services Sàrl ».
- **L'acquéreur indirect** : La société MSC Mediterranean Shipping Company Holding SA (« MSC Holding », avec ses filiales, le « Groupe MSC ») ;
- **La cible** : La société « CENTRE IMEX SAS » et ses filiales.

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Commissionnement de transport international par voie maritime.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 04 mai 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « SAS Shipping Agencies Services Sàrl », une filiale indirectement et intégralement détenue par la société MSC Mediterranean Shipping Company Holding SA (« **MSC Holding**, avec ses filiales, le « **Groupe MSC** »), du contrôle exclusif de la société « CENTRE IMEX SAS » et de ses filiales et, ce à travers l'acquisition de l'intégralité de son capital social et des droits de vote y afférents.

« SAS Shipping Agencies Services Sàrl » est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis au n° 11B, Boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B113456. « SAS Shipping Agencies Services Sàrl » est une filiale indirectement et intégralement détenue par MSC Holding.

Le Groupe MSC, dont le siège se trouve à Genève, en Suisse, est principalement actif au niveau mondial dans le secteur du transport maritime de marchandises par porte-conteneurs, de la manutention portuaire et de la logistique, d'une part, et du transport maritime de passagers, d'autre part. Au Maroc, le Groupe MSC est principalement actif dans la fourniture de services de transport réguliers par conteneurs en haute mer, ainsi que dans la prestation de services logistiques.

« CENTRE IMEX SAS » est une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège au 33 Boulevard de l'Europe, 13127 Vitrolles, immatriculée au Tribunal de Commerce de Salon-de-Provence sous le n° RCS 065 803 637. « CENTRE IMEX SAS » est principalement active dans le commissionnement de transport international par voie maritime entre l'Europe et l'Afrique.

Fait à Rabat, le 23 avril 2026